

LE DOSSIER

Budget 2024 à 100% pour les Chevillais

L'élaboration d'un budget communal n'est pas un exercice facile. Contrairement à celui de l'État, les communes n'ont pas le droit de voter un budget en déficit. Il faut donc trouver comment financer les services et les projets pour assurer la qualité du service public et poursuivre les investissements pour demain. Car gérer une commune, c'est aussi penser à son avenir et voir plus loin que le lendemain.

Magali Teixeira

Cet exercice d'équilibre se mêle dans un contexte difficile depuis plusieurs années, marquées par le recul des dotations de l'État et les réformes fiscales au détriment des finances communales. En 2023, la crise de l'énergie et la hausse de l'inflation, comme pour les ménages, a exigé une grande réactivité et une vigilance renforcée sur le suivi des dépenses au quotidien. L'an dernier, la commune a décidé l'accélération de son plan de transition énergétique pour améliorer les performances énergétiques de son patrimoine (équipement en led...), la mise en place d'un plan de sobriété et la réduction de certaines dépenses liées à l'événementiel notamment. Toutes ces actions ont permis de maintenir le cap tant au niveau du service public que de l'investissement. La mobilisation des maires et des élus locaux, dont Stéphanie Daumin en tête, pour obtenir des aides de l'État ont permis aux collectivités de poursuivre leurs missions. L'élaboration du budget 2024 se fait dans un contexte plus favorable que l'an dernier. Un levier puissant pour sou-

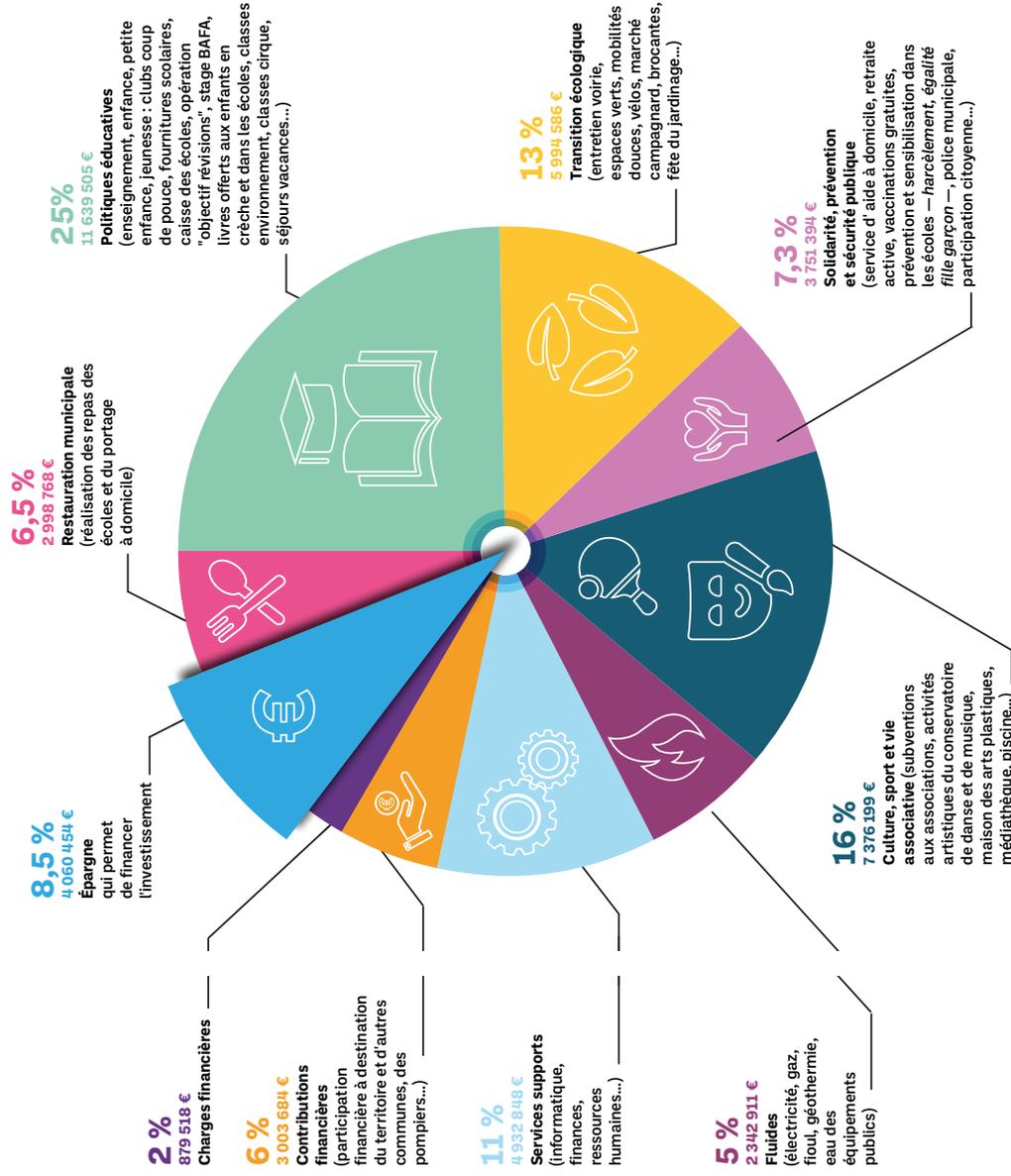
tenir les Chevillais, fortement impactés par l'inflation et qui doivent faire face quotidiennement à des choix pour boucler la fin du mois. C'est ainsi que, par son budget, la commune se veut être une force locale pour accompagner chacun au quotidien.

Budget 2024 : un contexte mieux maîtrisé

En 2024, les tarifs de l'électricité et du gaz, négociés sur des contrats pour 2 ans, resteront à un niveau très élevé, mais ne subiront pas de nouvelle augmentation. Le poste de restauration scolaire restera à un niveau très élevé après une hausse de 16% en 2023, liée à l'inflation très forte pesant sur les denrées alimentaires. En termes de recettes, la commune bénéficiera de la 2^e tranche de l'aide d'État, obtenue de haute lutte l'an dernier pour amortir les effets de la crise énergétique. Cette année encore, le gouvernement majore les bases locales sur lesquelles sont calculés les impôts locaux en fonction de l'inflation. La taxe foncière augmentera donc de 3,9%, du montant

Dépenses de fonctionnement 2024

En 2024, la commune proposera des services et des dispositifs pour accompagner les Chevillais au quotidien. Leur montant pour la commune s'élève à 42919 414 €.



→ décidé par l'État, et ne sera pas majorée par la commune qui a voté une hausse de 0% pour préserver les ménages. Si ces recettes sont les bienvenues dans les caisses de collectivités, ce choix de l'État n'est pas celui que Stéphanie Daumin avait préconisé lors de la bataille de 2023. C'est faire peser sur les habitants le prix de la crise, alors qu'ils sont déjà fortement impactés. Il est indispensable que la commune soit aux côtés de tous les Chevillais pour les soutenir.

La Municipalité fait donc le choix de ne pas augmenter sa part de l'impôt local pour la 7^e année consécutive, et de limiter la hausse des tarifs municipaux à la moitié de l'inflation. Une négociation a également été menée avec le territoire pour que la taxe sur les ordures ménagères n'augmente pas.

Le contexte est encore difficile mais une commune qui n'agit pas, ne pense pas à demain, ne répond pas à ses missions de service public. C'est pourquoi, le budget 2024 de la commune se veut volontaire, ambitieux et en action.

Budget 2024 : volontaire, ambitieux, en action

La commune agit au quotidien par les services et les dispositifs mis en place pour apporter la meilleure qualité de vie possible à ses habitants.

LA COMMUNE, FORCE LOCALE DU QUOTIDIEN

Chaque jour, à chaque coin de rue ou presque, le service public accompagne les Chevillais et propose des services et des dispositifs gratuits ou dont le tarif est bien en dessous de la dépense assurée par la commune.



LA MÉDIATHÈQUE C'EST :

- Gratuit pour les Chevillais
- 862 675€ pour la commune par an



UN REPAS À LA CANTINE C'EST :

- De 0,51 à 3,50€ pour les Chevillais (en fonction du quotient familial)
- Entre 10 et 11€ par jour pour la commune



LES ANIMATIONS DES PLANCHES C'EST :

- Gratuit pour les Chevillais
- 42 000€ pour la commune par an



UNE ENTRÉE À LA PISCINE C'EST :

- De 2,60€ à 3,60€ pour les Chevillais
- 635 729€ pour la commune (frais de fonctionnement de la piscine à l'année)
- Les entrées à la piscine sur une année représentent en moyenne 89 650€ perçues par la commune



LES COLIS DE NOËL POUR LES SENIORS C'EST :

- Gratuit pour les Chevillais
- 22 885€ pour la commune par an

Elle s'appuie sur des femmes et des hommes dévoués au service public : les agents municipaux. Ils sont là, jour après jour, dans les crèches, dans les écoles, auprès des jeunes et des seniors, dans les rues, à la piscine, à la médiathèque, à l'hôtel de Ville... au contact des habitants.

Sans eux, rien n'est possible, pour gérer le quotidien ou affronter les crises. L'année 2024 sera aussi l'année de livraison de l'école Frida Kahlo, du gymnase Clarisse Agbegnenou, et de la réalisation du jardin en cœur de ville notamment. La Municipalité déploie également une enveloppe de plus d'1 million d'euros pour entretenir les bâtiments sportifs, scolaires, administratifs et culturels ainsi que pour l'entretien des voiries.

Un budget pour tous

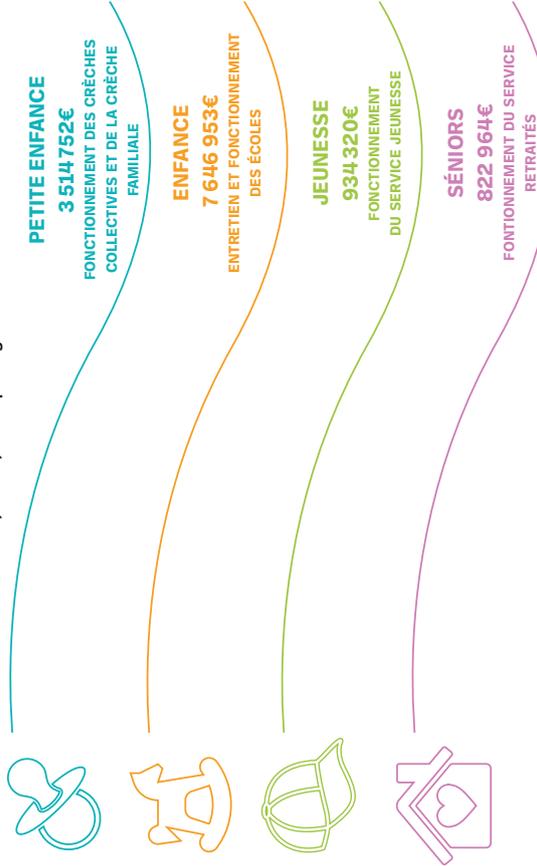
Le service public est présent partout et bénéficie à chaque habitant, quel que soit son âge ou son niveau de vie et cela sans qu'il en ait parfois conscience. La médiathèque est gratuite pour tous les Chevillais. Le conservatoire de musique et de danse, la maison des arts plastiques, le cinéma, le théâtre ou la piscine présentent des tarifs très avantageux. Les nombreux gymnases sont mis gracieusement à disposition des associations. Le service public à Chevilly-Larue

a également une autre caractéristique importante, il est équitable. Grâce aux grilles tarifaires adaptées aux revenus de chaque ménage, il permet de lutter contre les injustices. La plupart des services sont gratuits et quand ils sont payants, le prix payé par les Chevillais, même ceux qui ont les revenus les plus élevés, n'atteint jamais 50% du coût réel. Le reste de la prise en charge est assuré par la commune, grâce aux ressources issues en grande partie de son tissu économique.

Enfin, la commune encourage fortement la dynamique associative. Qu'elles soient culturelles, sportives, de loisirs, d'entraide, etc., les associations jouent un rôle essentiel pour le lien social, l'éveil, l'ouverture, le partage. Cette année encore, la Municipalité maintient son niveau de soutien aux associations et accroît les subventions aux associations de solidarité, qui se retrouvent, en cette période de forte inflation, prises entre la hausse des prix d'achat des produits alimentaires d'un côté, et l'augmentation du nombre de personnes en détresse de l'autre. La Municipalité répond aux appels à l'aide des Restos du cœur, du Secours populaire ou de la Croix rouge, lancés au niveau national depuis l'automne dernier alors que la pauvreté atteint des sommets.

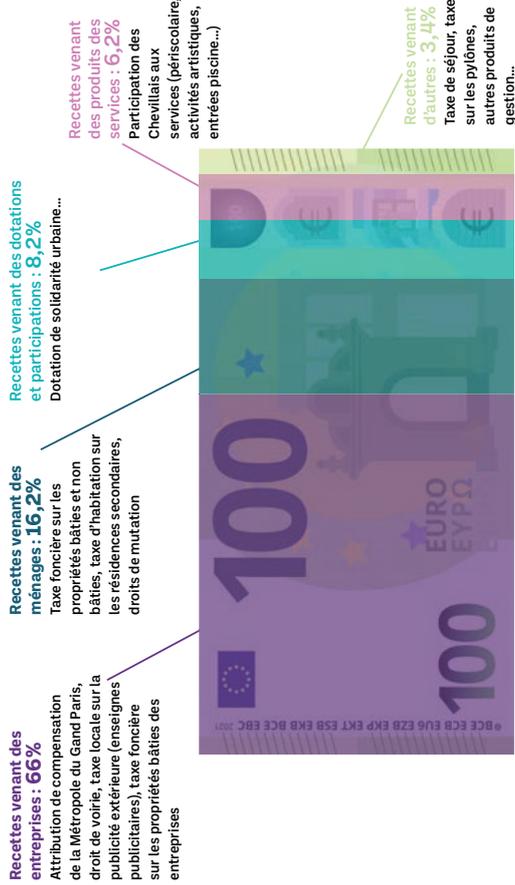
À CHAQUE ÂGE SON SERVICE PUBLIC COMMUNAL

Le service public accompagne les Chevillais à différents moments de la vie : bébé, enfant, ado et plus âgé.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

2/3 des recettes du budget proviennent des entreprises. Seuls 16,2% des recettes sont issus de la participation des ménages. En maintenant 0% d'augmentation de la part communale de la taxe foncière, la Municipalité réaffirme sa volonté de soutenir le pouvoir d'achat des ménages.



Recettes venant d'autres : 3,4%
Taxe de séjour, taxe sur les pylônes, autres produits de gestion...



Questions à

Régine Boinin

Maire adjointe en charge des finances

Peut-on dire que Chevilly-Larue est une ville riche ?

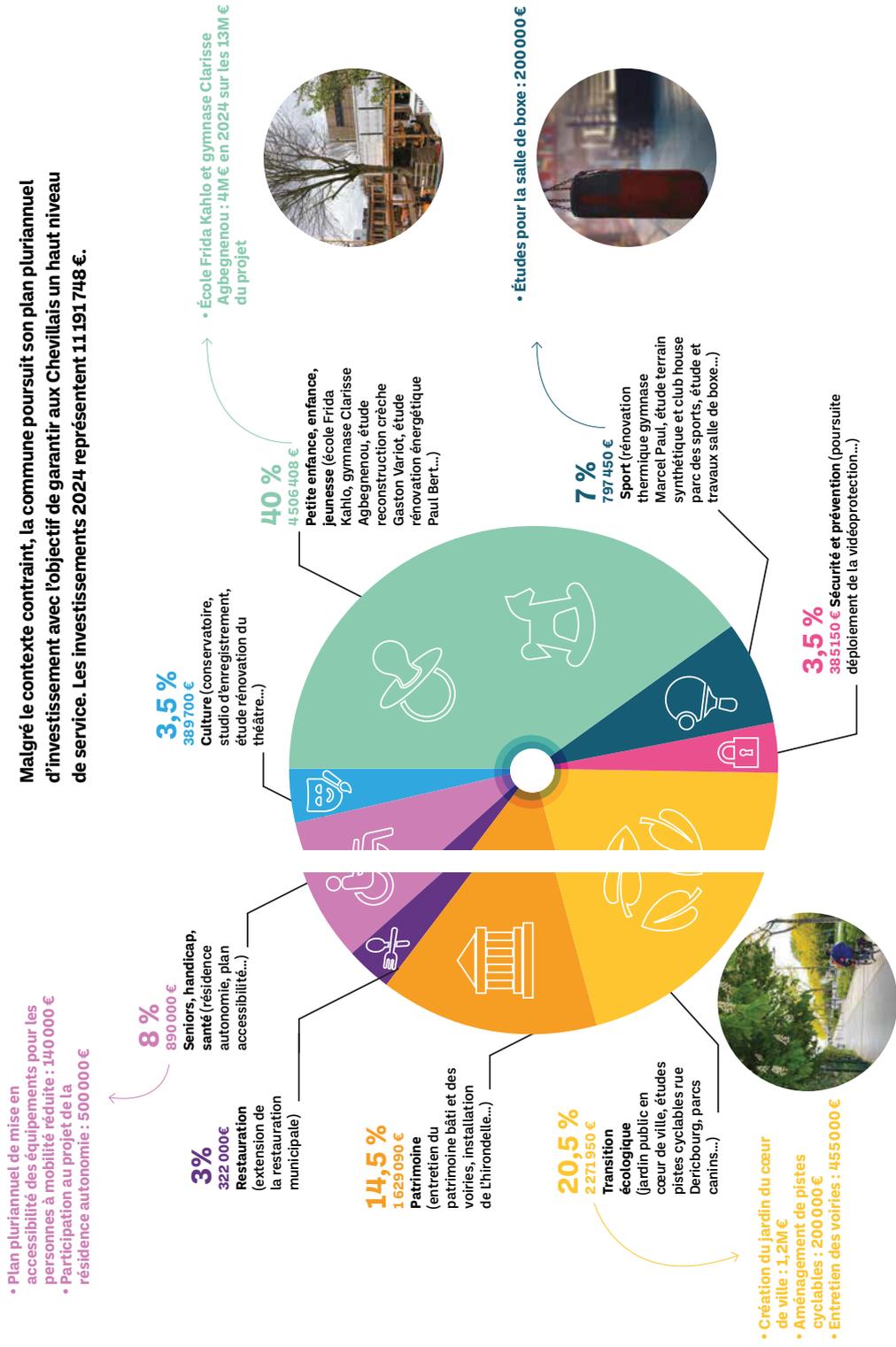
Chevilly-Larue n'est pas une ville riche. Si elle l'était, ses habitants auraient un niveau de revenu élevé. Or, le niveau moyen des revenus est en dessous de la moyenne des villes de la même taille (14 111 € contre 16 628 €). Cela démontre deux choses : notre ville n'est pas riche et nos habitants ont besoin d'un haut niveau de service public. Par contre, notre ville a des ressources, principalement issues des entreprises (66% de nos recettes). Cela nous permet de développer une politique tarifaire avantageuse qui améliore un peu ou beaucoup le quotidien des Chevillais, véritable levier de justice sociale. C'est aussi grâce à cela que nous pouvons investir pour demain en réalisant de nouveaux équipements et en entretenant notre patrimoine existant. C'est aussi grâce à ces recettes que depuis plusieurs années, nous avons fait des choix en faveur de la transition écologique.

Comment peut-on qualifier notre dette ?

Une commune se doit de penser à demain et pour cela, elle doit investir. Nos ressources propres, qui cette année représentent 78%, ne suffisent pas à financer les dépenses d'investissement. Le recours à l'emprunt nous est donc indispensable pour répondre aux besoins d'investissement de notre commune. Pour autant, notre dette reste quasiment stable ce qui est illustré par le ratio de désendettement qui est en moyenne autour de 6 ans (6,2 ans prévu cette année), loin des 12 ans à partir desquels la Cour des comptes appelle à une vigilance des collectivités dans leur gestion. Cette stabilité est la traduction d'une gestion rigoureuse et prospective qui permet de s'assurer que les investissements programmés ne provoqueront pas un dérapage de ce ratio dans les années à venir. Par ailleurs et contrairement à ce que certains esprits chagrins laissent entendre, la ville n'a pas et n'a jamais eu d'emprunts toxiques.

Budget d'investissement 2024

Malgré le contexte contraint, la commune poursuit son plan pluriannuel d'investissement avec l'objectif de garantir aux Chevillais un haut niveau de service. Les investissements 2024 représentent 11 191 748 €.



La dette chevillaise : une dette saine

Chevilly-Larue fait des choix de gestion qui permettent de dégager un bon niveau d'épargne ouvrant la possibilité d'investir tout en poursuivant la stratégie de désendettement mise en place sur les années 2016-2022. Ainsi, la dette de la commune est à son niveau le plus bas depuis 17 ans. En 2024, le niveau d'autofinancement s'élève à 4M€ avec une épargne nette de 1,3M€. Le ratio de désendettement est autour de 6 ans cette année, loin des 12 ans préconisés par la Cour des comptes. Pour autant, la commune investit pour ses habitants, le tout sans augmenter la part communale de la taxe foncière pour la 7^e année consécutive afin de soutenir le pouvoir d'achat des Chevillais.

d'augmentation de la part communale de la taxe foncière pour la 7^e année consécutive afin de soutenir le pouvoir d'achat des Chevillais

0%